

PROJET PÉDAGOGIQUE



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



ALAE

DU RPI Gauré / Lavalette

2024 - 2025



Sommaire

L'organisateur et le projet éducatif.....	4
Préface.....	4
Le territoire intercommunal.....	4
Les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEdT).....	4
Le PEdT : « Il faut tout un village pour éduquer un enfant ».....	4
Le contexte communal :.....	4
Le rôle des services ALAE, ALSH.....	4
Le rôle de chacun et la composition de l'équipe.....	5
Le projet.....	5
Les objectifs pédagogiques.....	5
L'évaluation.....	5
L'accueil des enfants en situation de handicap.....	5
Horaires et fonctionnement de la structure.....	5
Aménagement des locaux.....	5
Agenda annuel.....	5

L'organisateur et le projet éducatif

Dans le cadre d'un marché public, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou a choisi de confier la gestion du service Enfance, à l'association LE&C Grand Sud.

LOISIRS : Notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation

ÉDUCATION : Pour LE&C Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par une coéducation et l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel.

CITOYENNETÉ : Nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement.

Nos objectifs

Développer le sens de l'intérêt collectif en répondant aux besoins de chacun de s'exprimer, de participer, de s'impliquer et de s'engager. C'est ce qui participera à la **construction d'une citoyenneté responsable et active**.

Nous nous efforçons de concrétiser nos objectifs éducatifs auprès de tous par un travail collectif, le respect et la prise en compte de chacun.

L'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de Loisirs, Éducation et Citoyenneté.

Nos principes

L'éducation à la citoyenneté repose sur **l'échange et le partage des savoir-faire et des savoir-être.**

La nécessité de défendre les générations futures développe les principes humanistes de notre projet : la laïcité, l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect.

Le développement durable est aussi, dans toutes ses composantes économiques, sociales et environnementales, un socle de notre projet.

Notre finalité

Participer à la **transformation** et au **progrès social** :

- Favoriser le vivre-ensemble et la coopération au sein de nos structures ;
- Permettre aux enfants et aux jeunes qui sont les citoyens de demain, de développer des compétences propices à l'exercice d'une véritable citoyenneté, favoriser l'exercice de la prise de parole en public, la pratique de l'écrit ;
- Leur apporter les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, développer leur capacité d'analyse et de compréhension des enjeux du monde actuel afin qu'ils puissent agir à sa transformation.

Préface

Quoi de mieux que les vacances, les mercredis et les temps périscolaires, pour découvrir la vie en collectivité, se découvrir et être acteur de ses loisirs ?

Le service Enfance de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, offre la possibilité à vos enfants de se construire en fonction de leur rythme dans un environnement adapté à leurs envies et leurs besoins.

Nous nous efforçons ainsi de proposer des lieux qui soient vraiment... de loisirs et accessibles à tous!

L'enfant pourra éprouver le plaisir de vivre en collectivité, de découvrir de nouveaux cadres, de nouveaux terrains de jeux, grandir à son rythme, retrouver ses copains et copines, être acteur de ses vacances, s'épanouir tout simplement dans un cadre bienveillant...

Hormis les activités de loisirs, l'enfant pourra au travers des temps d'accueils, trouver un véritable lieu de socialisation, d'apprentissage et d'informations.

Tous les publics pourront aussi découvrir les espaces éducatifs des communes : la médiathèque, les infrastructures sportives... Le plaisir de lire, de jouer...

Tout un programme... dont vous allez pouvoir découvrir dès maintenant tous les détails grâce à ce projet pédagogique.

C'est le recueil de toutes les idées de l'équipe pédagogique, des plus modestes aux plus ambitieuses.

Que vous soyez parent, animateur, partenaire, ce document est pour vous.

Nous avons souhaité ce projet accessible, lisible et agréable pour tous afin qu'il vous permette de découvrir aisément toutes les ambitions qui animent chaque membre de l'équipe d'animation des services de LE&C Grand Sud.

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous, à le faire vivre chaque jour...

L'équipe pédagogique

Les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEdT)

Le Projet Éducatif Territorial « Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

Le Projet Éducatif Territorial vise à définir une politique éducative territoriale globale, cohérente et partagée. Issu d'une dynamique de concertation entre les partenaires locaux du territoire, le PEDT traduit des volontés politiques et des priorités éducatives en objectifs, au regard des besoins et attentes des familles, des enfants et des jeunes. Son objectif est de mieux coordonner au plan territorial, l'ensemble des actions et interventions éducatives en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) a été renouvelé en septembre 2022 pour une période de trois ans (2022/2025), signé par la C3G, le Préfet de la Haute Garonne, le Directeur Académique des services départementaux de l'Education Nationale de la Haute Garonne de l'académie de Toulouse et le directeur de la CAF 31.

Le comité de pilotage PEdT a validé les orientations éducatives suivantes :

- **Axe 1 : Garantir un égal accès à tous.**
- **Axe 2 : Renforcer la culture du travail partenarial.**
- **Axe 3 : Participer à l'éducation d'une jeunesse citoyenne.**

Cette année, suite aux ateliers thématiques organisés dans le cadre du PEdT, un travail collectif autour de la parentalité et de la citoyenneté se dessine. Notre projet s'articule avec les orientations du PEDT, en intégrant les propositions d'actions suivantes :

- Projet intergénérationnel sous forme d'un concours de cuisine sur la période septembre/octobre ;
- Projet d'initiation au rugby à 5 en septembre / octobre les mercredis ;

- Formation des équipes avec la Maison des Droits de l'Enfant et du Jeune sur l'autorité parentale et les informations préoccupantes à partir des situations vécues dans les structures ;
- Poursuivre les actions de soutien à la parentalité : conférence-débat avec la Maison des Droits de l'Enfant et du Jeune sur les thématiques du harcèlement, de la séparation, des usages des écrans ; ateliers parents – enfants ;
- Poursuivre la prise en compte des besoins des enfants notamment avec le pool inclusion sur l'approche individuelle de chaque enfant avec une attention particulière pour les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- Prendre en compte la parole de l'enfant et du jeune : délégués, Conseils Municipaux Enfants/Jeunes, montage de projets avec les enfants, ...
- Renforcer l'ouverture culturelle à travers la programmation TAP, les journées découvertes, les stages en période de vacances scolaires ;
- Poursuivre l'axe d'Éducation au Développement Durable : gestion des déchets, semaine de la nature en lien avec les bibliothèques, jardins pédagogiques, ...

Le contexte communal

Commune de Lavalette :

Lavalette est une commune du nord-est toulousain. Son territoire est parsemé d'un ensemble de hameaux unis autour d'un village typique de la région. Son centre, constitué de quelques maisons et d'une église, domine les Pyrénées dans un paysage vallonné. À 15 km de la métropole régionale, la commune a conservé un caractère rural, laissant une grande place aux bois et aux cultures agricoles.

Lavalette appartient depuis janvier 2013 à la communauté de communes des coteaux du Girou.

Évolution démographique :

En 2017, la commune comptait 743 (INSEE 2019) habitants sur une superficie de 13,75 km². Grâce à sa situation géographique et son aspect rural, Lavalette accuse à l'heure actuelle un développement démographique important. La population active de Lavalette travaille essentiellement à l'extérieur de la commune. De fait, les familles nécessitent un besoin de garde important rendant les Accueils de Loisirs indispensables. (cf : annexe 1)

L'éventail associatif :

La commune de Lavalette dispose de nombreuses associations : comité des fêtes, Chasse, Judo, Randonnée, Tennis, Yoga, le Club des Aînés, la Gym douce, les Loisirs, les Jardins, le « Bien manger », la Musique.

L'école se charge d'organiser les fêtes de Noël et la fête de fin d'année (juin) en partenariat avec **I'ALAE** et les parents d'élèves.

Commune de Gauré :

Gauré appartient depuis janvier 2013 à la communauté de communes des coteaux du Girou.

Évolution démographique :

La commune de Gauré compte 467 habitants (Insee 2019) sur une superficie de 13,47km² (cf : annexe 1). La population active de Gauré travaille essentiellement à l'extérieur de la commune. Gauré se trouve à 22 km au nord-est de Toulouse, de fait, les familles nécessitent un besoin de garde important rendant les Accueils de Loisirs indispensables et à l'amplitude horaire large.

L'Éventail associatif :

La commune de Gauré comporte 4 associations : English After School, Les amis d'Édouard, la Chasse et le comité des fêtes.

Le RPI de Lavalette-Gauré :

Les communes de Gauré et Lavalette ont travaillé sur un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) qui a vu le jour à la rentrée de septembre 2017.

L'école de Lavalette accueille les enfants de PS au CP. Soit un total prévisionnel de 45 élèves (année scolaire 2024-2025), répartis en deux classes.

L'école de Gauré accueille les enfants du CE1 au CM2. Soit un total prévisionnel de 54 élèves (année scolaire 2024-2025), réparti en deux classes.

L'ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) a été créé afin de faciliter l'adéquation entre le rythme de l'enfant et les rythmes professionnels des parents. Le but est de proposer un espace adéquat, sécurisant et chaleureux aux familles ayant de fortes amplitudes horaires. L'ALAE accueille les enfants sur les temps périscolaires ainsi que leur répartition au moment du transport scolaire. Les enfants des deux écoles ont la possibilité de fréquenter chaque accueil de loisirs grâce au transport scolaire qui assure les déplacements matin et soir.

Le rôle des services ALAE, ALSH

Le rôle des services ALAE, ALSH ont été définis lors de séances de travail collectif avec tous les directeurs ALAE/ALSH de la communauté de communes. Il sert à fixer un cadre commun à tous les Accueils de Loisirs.

L'Accueil de Loisirs est une structure qui organise l'encadrement des enfants avant, après les classes et durant la pause méridienne ainsi que pendant les périodes de vacances scolaires. Il est déclaré ACCEM (Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Accueil :

La notion d'accueil permet de mettre en avant la protection dont a besoin l'enfant pour être sécurisé affectivement et physiquement. Elle renvoie à la posture que doivent adopter les adultes afin d'apporter un accompagnement protecteur vers le monde des adultes et de prendre en compte les besoins élémentaires des enfants. Il s'agit d'un accueil permettant l'acceptation de tous au-delà des différences. Il s'inscrit dans une action laïque, le refus de tout prosélytisme, et de toute forme de discrimination.

École :

Les activités proposées doivent être respectueuses des compétences mobilisées par les enfants dans le cadre de leurs apprentissages. Il convient de sensibiliser les équipes à ce que les enfants retournent en classe en état de pouvoir se concentrer, être attentifs et appliqués, sans être fatigués. Les enfants qui sont à l'ALAE sont avant tout à l'école. L'ALAE doit permettre à l'enfant de vivre au mieux sa journée d'école.

Collectif :

La vie à l'Accueil de Loisirs est collective. Elle permet un travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne, la communication, le ressenti des émotions, le vivre ensemble, le respect de la mixité et des nombreuses valeurs humanistes. Le jeu est un support privilégié de la transmission de ces valeurs. La notion de collectivité rappelle également la possibilité donnée à chacun de participer aux activités proposées par les Accueils de Loisirs.

Individus :

Pour autant, la vie collective ne doit pas s'opposer à la notion de prise en compte des enfants en tant qu'individus avec des besoins, des émotions, des envies et des états qui leurs sont propres. Il convient de former l'équipe à être à l'écoute de chaque enfant

11

individuellement pour lui permettre de trouver sa place au sein du collectif, ou de se retrouver seul ou au calme s'il le souhaite.

Loisirs :

Le public est accueilli sur des temps de loisirs qui doivent permettre aux enfants de décompresser à la sortie de la classe et leur offrir des possibilités diverses de s'évader ou de pouvoir passer des vacances agréables. Les activités de loisirs sont un support privilégié pour favoriser une ouverture au monde, pour apprendre les différences et offrir à tous les possibilités d'un éveil, culturel, sportif, scientifique, citoyen... D'une manière générale, les enfants doivent adhérer aux activités que l'on propose. Un enfant doit avoir la possibilité de ne pas y participer.

Quotidien :

La force du travail éducatif des Accueils de Loisirs réside dans la régularité de leur fréquentation par les enfants. En effet, étant présents tous les jours scolaires, le travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne s'en trouve renforcé. Il permet un accompagnement vers l'autonomie, sur des aspects faisant partie de la journée de l'enfant : l'alimentation, la sieste, le repos et les temps calmes...

L'amplitude de fréquentation de l'Accueil de Loisirs par les enfants implique d'être à l'écoute de leurs besoins élémentaires et fondamentaux.

Communication :

Le travail sur la communication est un enjeu éducatif important. Il permet d'amener les enfants à communiquer autrement que par la violence, de les amener à exprimer leurs sentiments, leurs émotions, et à comprendre ce que ressent l'autre. C'est un pilier essentiel de la gestion des conflits.

Valeurs :

L'aspect collectif des structures d'Accueils de Loisirs, l'articulation des projets pédagogiques et du projet éducatif de LE&C Grand Sud, notre mission d'éducation populaire, font des activités proposées un support privilégié pour transmettre des valeurs humanistes. Cependant, ce travail ne pourra être optimal que si les bases de la vie quotidienne sont posées, que les besoins des enfants sont satisfaits et que le travail préalable sur la capacité à communiquer est réalisé.

Adultes :

Il est rassurant pour un enfant de savoir que les adultes sont cohérents vis-à-vis de lui. De fait, le travail en équipe, le partenariat avec l'école, les familles et les associations sont nécessaires. L'intérêt de ce travail réside dans une compréhension des modes d'intervention de chacun dans le but d'éviter les incohérences dans la journée de l'enfant. Les passages de relais (avec l'école et avec les familles), les projets communs, les rencontres régulières et le traitement collectif de situations individuelles qui pourraient s'avérer problématiques (avec l'enseignant, avec les familles...), sont autant de supports pour développer ce travail.

Le rôle de chacun et la composition de l'équipe

• **Le directeur de l'Accueil de Loisirs :**

Moteur de l'équipe et repère essentiel des familles, il est responsable de la qualité de l'accueil éducatif, de l'encadrement du personnel et des relations partenariales locales. Il élabore le projet pédagogique et est responsable du budget de l'Accueil de Loisirs. Il encadre l'équipe d'animation, il est garant des informations et de leur transmission au siège de LE&C Grand Sud et à la coordination enfance. Il participe à la mise en réseau des compétences et à la dynamique de territoire.

• **Les référentes :**

Sur chaque site, une animatrice occupe le poste de référente. Cette fonction est essentielle dans notre fonctionnement du RPI : elles sont la première interface pour les parents qui les côtoient au quotidien sur les temps d'accueil. Elles s'assurent donc en priorité du recueil et du relais d'informations.

• **L'Assistant Sanitaire et Prévention des Risques (ASPR):**

L'ASPR dispose à minima du PSC1. Il est responsable de la sécurité et des conditions sanitaires de l'Accueil de Loisirs, en collaboration avec les médecins et les professionnels de santé, les parents et l'ensemble de l'équipe d'animation ainsi que l'équipe « Santé au travail » (médecin du travail, infirmière, technicien en prévention des risques) de LE&C Grand Sud. Il veille à la mise à jour du Document Unique, à l'organisation des exercices d'évacuation incendie, la tenue du cahier infirmerie, au contenu de la pharmacie et trousse de secours.

• **Les animateurs salariés ou mis à disposition (ATSEM) :**

L'animateur enfance exerce une fonction d'accueil des publics dans les structures.

- Il participe à la mise en œuvre du projet pédagogique,

- il met en œuvre des activités variées en recherchant la créativité pédagogique, - il assure la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis, - il évalue et rend compte de ses activités,
- Il participe à la bonne cohésion de l'équipe et aux réunions,
- Il entretient au quotidien de bonnes relations avec les différents partenaires, - Il assure le relais des Informations et veille à la bonne utilisation du matériel et des locaux..

La composition des équipes est diversifiée, ce qui apporte de la complémentarité dans les compétences, de la diversité dans les approches.

Accompagnement des équipes

Les réunions :

Cette année, une moyenne de deux réunions d'équipe par mois ont eu lieu. Ces réunions avaient pour but d'aborder les projets en cours et à venir, les problématiques liées aux enfants et l'organisation générale du RPI.

Les formations :

LE&C Grand Sud favorise et finance l'accès à la formation pour les salariés. Mais le climat particulier de cette année a eu pour influence de diminuer le nombre habituel de formations réalisées par l'équipe du RPI. Une animatrice a participé à une formation portant sur les projets passerelle entre le CM2 et le collègue (proposé aux animateurs de la C3G par une stagiaire DEJEPS). Cette formation a pour but d'impulser une dynamique de projets passerelle pour l'année prochaine.

Le suivi individuel :

L'équipe peut à tout moment solliciter un entretien avec la direction afin de discuter des projets en cours ou tout autre point que le collaborateur souhaite aborder. La direction est là pour les aider dans la rédaction de leur projet et dans sa mise en œuvre. Un entretien d'évolution professionnelle a été réalisé avec chaque salarié. Il a pour but d'accompagner les besoins ou envie de formation et d'évolution professionnelle.

Le projet

Le projet pédagogique est le « contrat de confiance » entre équipe, intervenants, parents, enfants et l'organisateur. Il définit les conditions de fonctionnement. Il sert de référence tout au long de l'action.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il permet de fixer la posture professionnelle des équipes encadrantes.

Le projet pédagogique de la structure favorise :

- Le développement global de l'enfant et son éveil au travers d'activités variées et adaptées à l'âge des enfants,
- Le développement de la curiosité,
- L'acquisition d'autonomie au sein d'un groupe d'enfants,
- Le développement de la notion de respect de soi et d'autrui, l'ouverture aux autres et le don de soi,
- Le développement des savoir-être et savoir-faire au regard de l'environnement, y compris au travers d'actions en lien avec le service de collecte des déchets de la Communauté de Communes ;

Constat :

Durant l'année scolaire 2023-2024, il y a eu 98 enfants scolarisés dans les écoles de Gauré et de Lavalette. La totalité des enfants fréquentent au moins une fois par jour l'accueil de loisirs.

Les fréquentations de l'ALAE, sur les deux structures sont les suivantes :

Matin : entre 30 et 40 enfants

Midi : 90 enfants en moyenne

Soir : entre 60 et 75 enfants en fonction des jours

Mercredi midi : 9 enfants en moyenne

Caractéristiques du public accueilli :

Le public accueilli à l'ALAE RPI de Gauré Lavalette, se compose d'enfants allant de 3 à 11 ans. Les groupes scolaires comptent moins de 100 enfants au total. C'est donc un climat de proximité, de bienveillance et de confiance qui règne au sein du RPI. Les effectifs sont souvent faibles les matins et soirs, ce qui oblige l'équipe d'animation à mettre en place des types d'accueil différents entre la pause méridienne (où la quasi-totalité des enfants sont présents) et les temps du matin et du soir.

Les enfants des deux villages ont la possibilité de fréquenter les deux accueils présents dans chaque village grâce à un transport scolaire qui dessert les deux écoles matin et soir. Il en découle un brassage et une mixité d'âges sur ces temps-là. La position géographique plutôt éloignée des villages par rapport à Toulouse, implique une grande amplitude horaire d'accueil. Les deux accueils sont donc aménagés et organisés de façon à pouvoir respecter au mieux les besoins de chacun, quel que soit son âge, ses envies et ses besoins particuliers.

Les objectifs pédagogiques

“ La pédagogie est un art, qui s'appuie-ou devrait s'appuyer- sur des connaissances scientifiques précises” J. Piaget

Il est primordial de s'appuyer sur les avancées scientifiques et notamment les neurosciences appliquées à l'enfant, pour répondre aux besoins de sécurité du jeune enfant, et à ses besoins développementaux et d'apprentissages. Considérant que les connaissances sur la construction du cerveau de l'enfant sont aujourd'hui indispensables à sa prise en charge. Notre rôle de professionnel est l'accompagnement respectueux du rythme de chacun, de proposer des situations où l'enfant “apprend à apprendre”. Il est important que la sécurité physique et morale soit garantie. Tous les enfants ont besoin de vivre des relations chaleureuses, constantes et prévisibles pour développer sa confiance en lui-même, son estime de soi et s'épanouir.

Offrir des environnements adaptés et stimulants est indispensable au

développement de l'enfant.

Offrir à chaque enfant un environnement adapté et stimulant, qui soutient et entretient la curiosité et le désir naturel des enfants d'apprendre tout au long de la vie: Les environnements proposés offrent une sécurité physique et affective. L'enfant apprend dans l'action et par la répétition: liberté dans la découverte, expérimentation, le désir d'agir et curiosité...il est acteur de son développement.

→ L'environnement physique est réfléchi, anticipé, adapté et aménagé: l'aménagement des espaces, matériel adapté, sélection de jeux et de jouets, le rangement de ceux-ci.

→ L'environnement psycho-affectif doit être serein, bienveillant, joyeux et stimulant dans l'accompagnement offert par les professionnels. Posture permettant le sentiment de confiance en soi et favorisant l'émergence de l'autonomie.

→ L'environnement joue également un rôle clé dans l'acquisition du sentiment de sécurité et nous veillons à ce qu'il favorise de nombreuses explorations et les capacités d'apprentissage de l'enfant.

Les 3 grand axes du PEDT, nourrit d'orientations complémentaire portée par les équipes d'animation permettent de cadrer la mise en œuvre de la politique éducative autour de 2 objectifs généraux balisant ainsi, les actions, les choix pédagogiques, les fonctionnements et de manière plus globale l'ensemble des réflexions autour de l'enfance.

Ils constituent la feuille de route des équipes dans la mise en œuvre concrète de leurs actions.

→ Objectif général 1: Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité

Vivre en collectivité est un long apprentissage et nous chercherons à aider les enfants à développer leurs compétences psychosociales. La résolution de conflit passera par un système de médiation, que chaque enfant pourra invoquer s'il en fait le souhait, en demandant à ce que sa situation soit prise en compte et accompagnée par un adulte. Nous organiserons plus de jeux de coopération et favoriserons les moments d'entraide entre enfants.

→ Objectif général 2: Prendre en compte les besoins de chaque enfant

Nous organiserons nos temps d'accueils avec pour objectif de proposer "un espace = un besoin"

→ Objectif de direction: Développer le partenariat avec les différents acteurs éducatifs

1. S'efforcer de faire vivre une communication régulière des actions menées même simples (organisation tout au long de l'année des temps de partage - cohésion
2. Organiser tout au long de l'année des temps de partage ou de réalisations collectives avec les partenaires (1jour/1métier, exposition grande lessive, spectacle intervenants, portes ouvertes, soirées jeux, ateliers cuisines, olympiades école/ALAE, marché de Noël, décors par l'ALAE pour le théâtre de l'école etc.)

→ Objectif de direction: Impliquer l'équipe dans la mise en oeuvre du projet pédagogique

1. Une fois établi les objectifs du PP doivent être questionnés voire évalués 1 fois par mois. Au besoin, réorienter les axes de travail

→ Objectif de direction: Veiller au bien être de l'équipe

1. Priorité de travail sur les temps de repas apaisé
2. Créer un "livret d'accueil" avec contribution nominative de chaque membre actuels
3. Créer une culture d'équipe avec une communication directe, factuelle, et bienveillante
4. Activité commune (renforcer le lien entre les deux sites)

L'évaluation

Les objectifs qui ont été déclinés précédemment seront évalués tout au long de l'année scolaire à raison de deux fois par trimestre.

Nous nous appuierons sur nos outils et action à mettre en place, afin de voir quantitativement et qualitativement, si nous avons atteint nos objectifs.

Ce sera à partir de ce constat, que nous décideront de reconduire ou modifier certains objectifs.

L'accueil des enfants en situation de handicap

Inclusion des enfants en situation de handicap : une démarche transversale au quotidien, une politique volontaire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.

Le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectifs, sans discrimination d'aucune sorte, quelque soit la nature du handicap et des difficultés qui en découlent, ne se présente pas comme une « option facultative » ou le fruit d'une volonté individuelle, mais bien comme un droit fondamental et une obligation nationale.

La démarche d'inclusion irrigue l'ensemble des structures LE&C GS car au-delà des enfants porteurs de handicap ou des enfants à besoins éducatifs particuliers, la démarche d'inclusion favorise l'accessibilité de tous les publics.

Le nombre d'enfants en situation de handicap accueilli sur les structures ne cesse d'augmenter, ce qui est caractérisé la transformation de l'approche de la différence dans notre société. Il est nécessaire d'adapter notre accueil et de former l'ensemble des équipes. L'enjeu de ce travail va au-delà de l'accueil de ces enfants à besoin spécifique : L'accueil de tous améliore l'accueil de chacun, favorise l'ouverture à l'autre, la bienveillance et l'empathie à l'égard de l'autre.

Parentalité et co éducation

L'accompagnement à la parentalité est l'un des axes du Projet Éducatif. D'ailleurs, D.W.Winnicott disait : « *Un enfant seul, ça n'existe pas* ». Ainsi, pour offrir un accueil de qualité aux enfants, il est indispensable de prendre en compte sa

famille.

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, dans le sens où ils sont reconnus compétents et responsables en matière d'éducation. Si parents et professionnels se reconnaissent des compétences réciproques et complémentaires, alors leur alliance participe au développement harmonieux et au bien être de l'enfant et favorise également le parcours éducatif et l'intégration sociale de celui-ci.

Parent et équipe d'animation sont donc des partenaires de coéducation, où l'enfant est placé au cœur des préoccupations. L'accueil périscolaire efficient de ce partenariat famille-professionnel ne peut s'accomplir qu'avec l'instauration d'un **lien de confiance**. Pour y parvenir, **le parent a besoin de constater et d'éprouver régulièrement que ses besoins sont pris en compte et que sa place est réfléchi au sein de la structure.** Quand tel est le cas, il peut naturellement supposer qu'il en est de même pour son enfant. Un parent en confiance avec les animateurs et l'ensemble des équipes, c'est un enfant serein, sécurisé. De plus, si le parent est en confiance, alors les discussions n'en seront que plus facilitées autour de la **vie de l'enfant à la maison, des problématiques rencontrées, des astuces, des préférences...**

En écoutant les parents, en connaissant les pratiques familiales, les équipes peuvent plus facilement assurer une prise en charge individualisée des enfants.

En permettant l'implication des parents, le lieu d'accueil favorise les relations entre parents et donc le lien social. Participer à la vie quotidienne et associative est pour eux une occasion de partager et de développer leurs compétences et leurs savoirs.

Nous développons de nombreux projets qui s'adaptent aux spécificités des publics, aux besoins des familles, à leur rythme de vie, leur disponibilité. Au sein de la Commune, les actions pourront ainsi prendre des formes différentes dans les différentes structures (résonance avec le projet des Maisons de quartier) tout en poursuivant des objectifs communs :

- **Soutenir** les parents dans leur rôle et leurs choix éducatifs
- **Cultiver** le lien social, l'entraide et, le cas échéant, l'intégration sur le territoire de vie
- **Prévenir** les situations de ruptures et **orienter** efficacement vers les différents professionnels en fonction des difficultés rencontrées (PMI, CCAS,

Services de la Ville, Associations partenaires...)

Horaires et fonctionnement de la structure

GAURÉ								
	7h15-8h50		9h-12h	12h-13h20		13h30-15h45	15h45-16h45	16h45-18h45
Lundi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE	Passage de relais	Ecole	TAP/NAP	ALAE
Mardi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE	Passage de relais	Ecole	TAP/NAP	ALAE
Mercredi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE de 12h à 12h45 Bus → ALSH	ALSH VERFEL jusqu'à 19h			
Jeudi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE	Passage de relais	Ecole	TAP/NAP	ALAE
Vendredi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE	Passage de relais	Ecole	TAP/NAP	ALAE

LAVALETTE								
	7h30-8h50		9h-12h	12h-13h50		14h00-16h15	16h15-17h00	17h-18h30
Lundi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE- TAP/NAP	Passage de relais	Ecole	GOUTER	ALAE
Mardi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE- TAP/NAP	Passage de relais	Ecole	GOUTER	ALAE
Mercredi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE de 12h à 12h45 Bus → ALSH	ALSH VERFEL jusqu'à 19h			
Jeudi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE- TAP/NAP	Passage de relais	Ecole	GOUTER	ALAE
Vendredi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE- TAP/NAP	Passage de relais	Ecole	GOUTER	ALAE

Matin : 7h30-8h50 A chacun son rythme

Les équipes privilégient un **accueil individualisé**. Les enfants arrivent de manière échelonnée et des aménagements de plusieurs espaces permettent à chacun d'entre eux de s'« éveiller » à son rythme. Un adulte référent est disponible pour **accueillir les parents, être à l'écoute, favoriser le dialogue et l'échange, transmettre les informations nécessaires** au bon déroulement de la journée de l'enfant et faire le relais avec les enseignants.

Les modalités d'accueil

7h15 : ouverture de l'accueil de Gauré avec des espaces de jeux calmes, cartes, puzzles, lecture...
7h30 : ouverture de l'accueil de Lavalette avec des pôles de jeux calmes, lecture, dessin...

8h20: Les CE & CM de Lavalette prennent le bus pour Gauré.

8h40 : Les CE & CM arrivent à Gauré, les maternelles et CP de Gauré partent en bus pour Lavalette.

8h50 : Les Gauréens scolarisés à Lavalette arrivent à l'école.

8h50 : Passage de relais avec l'équipe enseignante et transmission des informations.

Midi : 12h00-14h00

Une pause méridienne conviviale et respectueuse des besoins de l'enfant

Le temps du repas est un **moment convivial, de découverte et de sensibilisation aux questions liées à l'alimentation**. Un fonctionnement adapté aux besoins des enfants et aux rythmes scolaires est recherché pour **articuler le temps de repas et les loisirs**. Ce dernier n'est pas contraint et est diversifié pour répondre aux **besoins de chaque enfant** :

- Mise en place d'ateliers ouverts ;
- Des animations liées à des projets ;
- Des temps de relaxation, de retour au calme en fin d'accueil pour favoriser un retour en classe apaisé.

Les modalités d'accueil

À Gauré :

12h00 : soit les enfants rentrent manger chez eux soit ils vont se laver les mains puis s'installer à table pour partager un moment convivial autour du repas.

13h00 : temps de jeux : l'équipe d'animation propose des jeux extérieurs, du jeu libre, des jeux de sociétés...

13h20: Passage de relais avec l'équipe enseignante et transmission des informations, retour des enfants qui n'ont pas mangé au restaurant scolaire.

À Lavalette :

12h00 : soit les enfants rentrent manger chez eux soit ils vont se laver les mains puis s'installer à table pour partager un moment convivial autour du repas.

12h50 : Les enfants qui le désirent vont à la sieste.

Les autres vont en TAP (lundi, mardi et jeudi) où l'équipe d'animation et des intervenants extérieurs leur proposent des ateliers variant en fonction des projets en cours et qui favorisent la

Aménagement des locaux

A Gauré:

La salle de l'ALAE se divise en plusieurs espaces distincts. Le coin jeux de construction (LEGO®), le coin jeux d'imitation (le restaurant, la maison, l'école...). L'espace jeux de société. Le coin calme et bibliothèque est un espace de repos et de détente.



Nous choisissons volontairement de donner des noms "neutres en distinctions" à ces jeux afin de ne pas orienter les enfants dans leur pratique (fille / garçon / grand / petit...).

Cette salle accueille aussi les enfants plus jeunes qui sont scolarisés à Lavalette. Les enfants ont aussi accès :

- au restaurant scolaire durant les repas, à la cour de l'école (espace jeux de balle, préau et jardin),
- à la salle polyvalente du village (grands jeux, jours de pluie...),
- au parking (non utilisé) derrière l'école, à la place de la mairie.

A Lavalette :

L'accueil des enfants se fait principalement dans la salle polyvalente du village.

On y retrouve un espace restauration le midi, mais aussi des espaces de jeux délimités au sol, tel que le coin calme et lecture, l'espace jeux de construction, les tables de jeux de société ou de dessin... Cette salle est une salle polyvalente, donc l'ensemble du matériel doit pouvoir être rangé facilement et rapidement (sous clé) tous les jours ou tous les week-ends, de plus elle nécessite un aménagement particulier chaque matin, midi et soir.

La salle polyvalente est aussi utilisée lors des temps scolaires par les enseignantes, lors des réunions ALAE, lors des locations de la salle le weekend ou certaines après-midi...

L'accueil des enfants se fait principalement dans la salle polyvalente du village.

On y retrouve un espace restauration le midi, mais aussi des espaces de jeux délimités au sol, tels que le coin calme et lecture, l'espace jeux de construction, les tables de jeux de société ou de dessin...

Le soir nous y accueillons aussi les enfants plus âgés qui fréquentent l'école de Gauré.



Agenda annuel

Agenda en cours de réalisation en partenariat avec les parents d'élèves et les écoles.

Ce qui est d'ores et déjà acté :

- Octobre 2024 semaine du 14 au 18 : Portes ouvertes de l'ALAE aux familles, animations, expositions, temps convivial
- Décembre 2024 : Semaine de la fraternité (boîtes solidaires lettres aux aînés participation au marché de Noël
- 28 Mars 2025 : Carnaval
- Avril 2025 : Art2rue
- 26 juin 2025 : Fête des CM2



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé • 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 • Télécopie : 05 62 87 43 44
www.lecgs.org • contact@lecgs.org

Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche
5, rue des Allumettes • 13090 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04 42 16 03 21
Mail : contact-sudest@lecgs.org

